

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**AUTORITE DE REGULATION DE LA POSTE
ET DES TELECOMMUNICATIONS**

**Appel à la concurrence en vue de l'attribution de deux licences
pour l'établissement et l'exploitation de deux réseaux publics de
communications personnelles mobiles mondiales par satellite du
type GMPCS en Algérie**

Dans le cadre de la politique d'ouverture du secteur des télécommunications décidée par le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire, l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT) lance un appel à la concurrence en vue de l'attribution de deux licences pour l'établissement et l'exploitation de deux réseaux publics de communications personnelles mobiles mondiales par satellite du type GMPCS en République Algérienne Démocratique et Populaire.

Les opérateurs de télécommunications intéressés par cet appel à la concurrence peuvent retirer le dossier d'appel d'offres, après paiement d'un montant de deux cent mille dinars algérien (200.000 DA), à l'adresse suivante :

**AUTORITE DE REGULATION DE LA POSTE ET DES
TELECOMMUNICATIONS- ARPT
1, rue Kaddour RAHIM – Hussein Dey
16008 ALGER**

A l'attention de Monsieur Ahmed GACEB, Directeur Général

Fax : +213 21 47 01 83

Email : a.gaceb@arpt.dz

Ce dossier comporte la documentation juridique de la transaction (cahier des charges et convention d'investissement), le Règlement de l'Appel à la Concurrence et le Mémoire d'Informations.